



seine-saint-denis
LE DÉPARTEMENT

COLLECTIVITÉ HÔTE



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le 4 septembre 2024,

Le Département de la Seine-Saint-Denis engagé pour développer le parasport et l'inclusion des personnes porteuses de handicap dans les espaces publics

Alors que la Seine-Saint-Denis est au cœur des Jeux Paralympiques de Paris 2024 avec 4 sites de compétition et en accueillant les para sportifs et sportives du monde entier au Village des athlètes, le Département met en œuvre une stratégie ambitieuse pour développer le parasport sur son territoire depuis plusieurs années maintenant. Une stratégie qui s'appuie notamment sur les équipements sportifs créés en Seine-Saint-Denis dans le cadre des Jeux de Paris 2024, mais aussi sur les programmes et les formations dédiés au parasport dans les clubs, associations, et écoles multisports du territoire.

L'héritage des Jeux pour le parasport en Seine-Saint-Denis

Les Jeux de Paris 2024 ont permis d'accélérer la construction d'infrastructures para sportives en Seine-Saint-Denis. Ainsi, tous les équipements construits en Seine-Saint-Denis dans le cadre des Jeux de Paris 2024 sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Cela comprend la construction et rénovation de 7 piscines (Saint-Denis, La Courneuve, Aulnay, Aubervilliers, Sevran, Bagnolet, Montreuil), et la construction de 11 complexes sportifs, dont le PRISME (Pôle de Référence Inclusif et Sportif Métropolitain).

Le PRISME, pôle de référence du parasport unique en Europe

Le PRISME pôle de référence du parasport unique en Europe, sera inauguré à l'automne prochain. Ce complexe, construit à Bobigny, permettra la pratique d'une dizaine de disciplines sportives et para sportives au total (handball, basket, futsal, badminton, escalade, sports de combat, tir sportif, etc.) que ce soit en loisir ou en compétition (incluant le sport de haut niveau). Le PRISME comprendra également un centre de recherches et des espaces de formation dédiés aux clubs qui permettront de développer la pratique du parasport.

Des espaces publics plus accessibles aux personnes en situation de handicap

En plus des infrastructures sportives, les Jeux ont permis d'accélérer les aménagements urbains sur le territoire afin de rendre les espaces publics plus accessibles aux personnes en situation de handicap. Plus de 150km de trottoirs ont été rénovés et élargis dans le Département permettant notamment d'en faciliter l'accès aux personnes en fauteuils roulants. 6 passerelles piétonnes accessibles aux personnes à mobilité réduite ont été construites (FRISD, franchissement CAO, franchissement A1, passerelle Pierre Larousse et passerelle du Franc-Moisin sur le canal Saint-Denis). Et l'ensemble des nouvelles gares du Grand Paris Express seront également accessibles aux personnes en situation de handicap (les lignes 12, 14 et futures 15, 16 et 17).

Développer une offre de parasport et de sports adaptés en Seine-Saint-Denis

Pour faire face à la demande grandissante, le Département accompagne les clubs, associations et écoles multisports du territoire dans la création de parcours parasportifs pour les personnes en situation de handicap.

Le programme « clubs inclusifs » a ainsi permis la tenue de 3 sessions de formation au parasport en Seine-Saint-Denis en 2024 (St-Denis, Montreuil et par l'EPT Terres d'envol). Ces sessions forment les encadrant·e·s et dirigeant·e·s des clubs au parasport. Ces sessions se poursuivront après les Jeux.

Le Comité départemental de sport adapté, soutenu par le Département et Paris 2024 à hauteur de 70 000 euros, accompagne la création de sections de sport adapté au sein des écoles multisports de villes (EMS) afin de répondre au manque d'offre sportive à destination des enfants et adolescent·e·s en situation de handicap mental et/ou psychique. 5 villes ont déployé une section sport adapté au sein de leur EMS depuis 2022 (Livry-Gargan, Clichy-sous-Bois, Saint-Denis, Sevran et Bondy).

Enfin le Département soutient financièrement le développement d'activités parasportives par les associations du territoire : appel à projets, soutien aux manifestations parasportives (80 000 euros pour une quinzaine d'événements chaque année) et subventions pour les efforts d'inclusion du mouvement sportif (100 000 euros par an au total).

Retrouvez la cartographie des clubs inclusifs en Seine-Saint-Denis [ici](#).

13 000 billets pour les paralympiques offerts aux collégien·nes du Département !

Le parasport, c'est également changer notre regard sur le handicap. En ce sens, le Département de la Seine-Saint-Denis a offert 13 000 billets aux collégien·nes du territoire afin qu'ils puissent assister à une épreuve des Jeux Paralympiques de Paris 2024.

Contact presse :

Guillaume Bailleul - gubailleul@seinesaintdenis.fr - 06 16 62 84 19